



Vevey, le 8 décembre 2011

Le « projet urbain » veveysan récompensé par la Confédération

Réflexion sur les actions à mener pour améliorer la vie des quartiers à forte densité de population (Général-Guisan et place Robin), le projet veveysan composé par la Direction des Affaires sociales et familiales (DASF) fait partie des 10 lauréats récompensé par la Confédération sur 22 dossiers déposés.

Suite à une phase pilote initiée en 2008 (où figurait déjà Vevey), la Confédération a lancé un concours pour soutenir les communes ayant des projets pour renforcer la cohésion sociale et améliorer la qualité de vie. Ce programme s'étend sur 4 ans (2012-2015). Un soutien technique et financier est attribué aux candidats retenus. Le concours est destiné à des villes de petite et moyenne taille ainsi qu'à des communes d'agglomération.

Sur 22 dossiers reçus, la Confédération a décidé d'en soutenir 10. Seules 3 villes romandes figurent parmi les lauréats. Il s'agit de Vernier (GE), Versoix (GE) et... Vevey (VD). La Direction des Affaires sociales et familiales, auteur du dossier, recevra un soutien de fr. 180'000.- pour mener à bien ses actions ; ce montant étant encore soumis à l'acceptation par le Parlement des budgets annuels.

Le projet veveysan porte sur le développement des quartiers Plan Dessous et Plan Dessus, soit deux entités séparées par la ligne CFF. Plan Dessous comporte notamment l'avenue Général-Guisan tandis que Plan Dessus englobe la place Robin. Ces deux quartiers se distinguent par une forte densité de population et par la représentation de nombreuses nationalités. C'est aussi là que de grands projets immobiliers sont ou vont être réalisés. Sous l'impulsion de la DASF et en particulier du délégué à l'intégration, Christophe Gerber, plusieurs initiatives destinées à rapprocher les gens ont eu lieu tels que la création d'associations de quartier, tant pour les adultes que les enfants, la mise en place de mobilier urbain, l'organisation d'activités, etc... Le but est de renforcer ces actions. La Confédération a retenu comme points forts du dossier veveysan la capacité d'anticiper les changements urbains de ces quartiers, la bonne collaboration entre les Services communaux actifs dans ces zones, la volonté d'impliquer les associations et les habitants déjà présents. Cette reconnaissance au plus haut niveau de l'Etat montre la volonté de la Municipalité d'être au plus près des préoccupations de tous les Veveysans. C'est aussi une belle marque d'intérêt pour le travail de terrain mené au quotidien par le personnel des différents Services impliqués.

En fichiers joints, vous trouverez le communiqué de presse de la Confédération, ainsi que le détail du projet veveysan.

Contacts :

Annick Vuarnoz, Municipale DASF, 021 925 53 00, annick.vuarnoz@vevey.ch
Christophe Gerber, Délégué intégration DASF, 021925 53 11, christophe.gerber@vevey.ch